



Règlement de la BCD

Ce règlement concerne tous les élèves de l'établissement ; même ceux qui ne mangent pas à la cantine.

I- Règles d'accueil pendant la pause méridienne

- L'accès à la BCD se fera uniquement de la cour vers la BCD par le couloir des CE2.
- La sortie se fera uniquement de la BCD vers la cour, sans passer par le couloir.
- Les allées et venues ne sont pas autorisées - une fois rentrés, les élèves restent en BCD jusqu'à la fin de la séance.
- Pour pouvoir accéder à la BCD, une pré-inscription de présence le jour même sera obligatoire sur le registre prévu à cet effet dans la classe.

II- Règles d'accueil pendant les heures d'enseignement :

- Les élèves peuvent se rendre à la BCD avec leur professeur et/ou lors d'un atelier organisé par la BCD.
- La BCD n'est pas accessible librement aux élèves en dehors de ces créneaux.

II- Règle de vie :

La BCD est un lieu qui doit être calme et organisé pour que chacun puisse profiter des livres et lire dans le calme. Il y a donc un certain nombre de règles à respecter :

- être poli avec la personne responsable et les autres élèves,
- être calme, respecter le silence,
- avoir les mains propres,
- prendre soin des livres et du matériel,

- consulter un livre à la fois,
- ranger les livres à leur place,
- respecter les horaires et le planning,
- prendre soin des ordinateurs,
- respecter la charte d'utilisation de l'outil informatique.

III - Règles d'emprunt et de retour des ouvrages

- L'inscription auprès de la personne responsable est obligatoire avant tout emprunt.
- Chaque élève est responsable du livre qu'il a emprunté jusqu'à son retour en BCD. S'il le prête à un autre élève et qu'il le rend abîmé ou s'il le perd, l'enfant emprunteur reste responsable du dit livre.
- L'emprunt est : 2 livres ou 2 magazines ou 1 livre et 1 magazine pour une durée de 2 semaines.
- Si l'élève a besoin de garder plus longtemps le livre emprunté, il doit prévenir la responsable. Le prêt pourra être prolongé d'une semaine, une seule fois pour un même livre. La durée d'emprunt des magazines ne sera pas prolongée (sauf exposé).
- Le retour des livres se fait dans chaque classe dans une boîte prévue à cet effet. Le livre est considéré comme rendu à partir du moment où il est déposé à la BCD.
- Si un livre n'est pas rendu à la date indiquée, une note de rappel sera collée dans le carnet de liaison. Après 3 rappels, une lettre facture sera adressée à ceux-ci.
- En fin d'année, une note générale sera adressée aux parents dans le carnet de liaison qui précisera la date de fin des activités de la bibliothèque et la date de retour limite de tous les livres. Au-delà de cette date, une lettre facture sera adressée aux parents pour le ou les livres non restitués.